

Votre confiance nous engage à faire face aux défis à venir

Lors des récentes élections professionnelles, les enseignants ont confirmé par leurs votes la confiance qu'ils plaçaient dans leurs élus FEP CFDT. Ils ont confirmé la FEP CFDT comme syndicat le plus représentatif pour l'enseignement privé avec 35,4% des voix. Que ce soit au niveau national* (CCMMEP, ainsi que la CCM et le CCM de l'enseignement agricole) ou au niveau breton** (CCMA et CCMI) le pourcentage des votes en faveur de la FEP CFDT est en augmentation.

Nous vous remercions de cette confiance, elle nous encourage et nous engage à faire face aux défis à venir, pour lesquels nous aurons besoin de votre soutien et de votre mobilisation.

Quels défis ?

Celui de la transformation du service public inspirée du rapport CAP 2022, celui, bien connu maintenant, de la précarisation de la profession (moins de *titulaires*, plus de *maîtres délégués*) ; sujets qui vont de pair.

Celui du fatalisme et de l'abstention aussi (65.8% d'abstention pour les CCM du MEN) : face aux incessantes réformes la profession se mobilise peu.

Le rapport CAP 2022 contient 22 propositions, certaines pourraient s'appliquer directement aux enseignants contractuels de droit public que nous sommes si nous n'y prenons garde. En voici quelques exemples :

➤ **En matière de rémunérations** : Evolution vers une rémunération au mérite supposant la flexibilité et une charge supplémentaire de travail pour les enseignants.

➤ **En matière de carrière et de mutations** : Multiplier les postes à profil permettant au chef d'établissement de recruter plus librement.

➤ **En matière de conditions de travail** : dans le second degré, augmentation et annualisation du temps de travail dans le cadre de la création d'un nouveau corps d'enseignants sur la base du volontariat. La rémunération de ces enseignants serait proportionnelle aux tâches et au temps de travail effectués, ce qui accroîtrait encore la mainmise des chefs d'établissement.

➤ **En matière de formation** : dans le second degré de 3 à 5 jours de formations obligatoires sur temps de vacances sur le modèle du 1^{er} degré et renforcement de la formation pour ce dernier ; un ORS à 20h pour chacun.

Nous retrouvons là une méthode bien connue maintenant.

D'une part mettre en avant un objectif que personne ne peut contester « l'amélioration du classement PISA et la réduction des inégalités scolaires » et proposer des solutions sans lien avec cet objectif, mais qui permettraient de réduire le budget de l'EN. Il suffit d'oser !

D'autre part, utiliser des leviers pour contraindre aux changements : persister à ne pas revaloriser les rémunérations malgré l'inflation, augmenter le pouvoir de contraindre des chefs d'établissements, diviser la profession en créant un nouveau corps (mieux rémunéré, avec une promesse de meilleure carrière) auquel les enseignants déjà en poste pourraient demander leur rattachement.

Ce constat soulève des questions : Pourquoi agir contre les enseignants plutôt que pour les élèves ? Que fait le ministre pour les jeunes français ? Où est passé PISA ? Où est passée la réduction des inégalités ?

La FEP CFDT, forte de ses valeurs, saura être force de proposition et agir pour que les enseignants, et à travers eux les élèves, soient reconnus et respectés. Qu'ils puissent fournir un enseignement de qualité, et que transformation ne rime ni avec paupérisation, ni avec exploitation.

Eric Venegues

* CCMMEP (32.4% des voix, en progression de +0.8%, 4 sièges sur 10), La CCM 62.41% des voix, Le CCM 61.65% des voix

** CCMA (50% des voix, en progression de +4,1%, 4 sièges sur 6), CCMI (34.8% des voix, en progression de +4,2%, 2 sièges sur 6)

Les résultats dans les lycées agricoles bretons : 77,7% à la CCM; 77% au CCM